

**Document d'information RISE 16** : Ressources pour soutenir la prise en charge de la santé de la population pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie (dernière mise à jour : 27 janvier 2021)

### Aperçu

De nombreuses équipes Santé Ontario (ÉSO) ont désigné les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie comme étant l'une de leurs populations prioritaires et ont établi des groupes de travail visant à « réaliser des progrès » quant aux mesures du quadruple objectif pour cette population. Si le présent document d'information se concentre sur les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie, trois autres documents d'information ont cependant été préparés. Ils portent sur chacune des autres populations prioritaires désignées par les ÉSO de la première cohorte (voir l'Encadré 1).

Le travail des ÉSO consiste essentiellement à élaborer un plan de prise en charge de la santé des populations, qui comporte quatre étapes :

- 1) segmentation de la population prioritaire en groupes ayant des besoins communs et devant faire face à des obstacles communs à l'accès aux soins;
- 2) co-création de protocoles de soins ainsi que de services prodigués aux patients à portée et de services d'approche pour chaque groupe;
- 3) mise en œuvre de protocoles et de services de façon à atteindre chaque groupe de manière appropriée; et
- 4) contrôle de la mise en œuvre et évaluation de l'incidence.

Pour soutenir ce travail, RISE a :

- 1) mis à jour son document d'information 6 sur la prise en charge de la santé de la population<sup>1</sup>;
- 2) dressé une liste de questions relatives à l'élaboration d'un plan de prise en charge de la santé des populations (disponible en annexe du document d'information 6 de RISE).

Lorsqu'elles procéderont à la segmentation de la population, les ÉSO devront probablement tenir compte de la diversité des besoins sociaux et de santé des personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Les besoins varient de légers à sévères, en passant par modérés, et varient en termes d'acuité, de gravité, de chronicité et de complexité. Les besoins peuvent également survenir simultanément avec des problèmes de santé physique et des conditions sociales défavorables telles que l'itinérance et le chômage<sup>2</sup>. Lors de la co-création de protocoles de soins ainsi que de services prodigués aux patients à portée et de services d'approche, les ÉSO devront probablement tenir compte de l'ensemble du continuum de soins liés à la santé mentale et à la toxicomanie, de la promotion et de la prévention de la santé mentale aux interventions précoces et aux protocoles de services spécialisés, et des services communautaires aux soins primaires et de courte durée<sup>2</sup>. Enfin, lors de la mise en œuvre

### Encadré 1 : Couverture des populations prioritaires et des éléments constitutifs des équipes Santé Ontario (ÉSO)

Le présent document d'information de RISE porte sur la deuxième des quatre populations prioritaires fréquemment désignées par les ÉSO de la première cohorte :

- 1) Personnes âgées et/ou personnes atteintes de maladies chroniques;
- 2) **Personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie;**
- 3) Personnes pouvant bénéficier d'une approche de soins palliatifs;
- 4) Personnes présentant un risque de contracter la COVID-19 ou l'ayant contractée.

Le présent document d'information de RISE porte principalement sur l'**élément constitutif n° 4**, mais aussi sur les **éléments constitutifs n°s 3, 5 et 8** :

- 1) population de patients déterminée
- 2) services pris en charge
- 3) **collaboration avec les patients et mobilisation communautaire**
- 4) **soins aux patients et expérience**
- 5) **santé numérique**
- 6) leadership, responsabilisation et gouvernance
- 7) structure de financement et d'encouragement
- 8) **mesure du rendement, amélioration de la qualité et apprentissage continu**

des protocoles et des services, les ÉSO devront probablement cerner de manière proactive les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et y répondre. Un tiers des Ontariens et Ontariennes présentant des problèmes de santé mentale font état de besoins non comblés ou partiellement comblés, les membres des communautés marginalisées faisant face à des obstacles encore plus importants à l'accès aux soins de santé mentale<sup>2</sup>. En outre, à l'heure actuelle, de nombreux Ontariens et Ontariennes demandent ou reçoivent des soins uniquement lorsque leurs problèmes de santé mentale ou de toxicomanie s'aggravent jusqu'à la crise. Plus de la moitié des enfants et des jeunes admis en unités d'hospitalisation psychiatrique en Ontario n'avaient eu aucun contact antérieur avec les soins de santé mentale<sup>3</sup>. De même, un tiers des adultes se rendant aux services des urgences en raison d'un problème de santé mentale ou de toxicomanie n'avaient bénéficié d'aucune prise en charge médicale pour leurs problèmes mentaux<sup>1</sup>. Enfin, dans le cadre de la surveillance et de l'évaluation, les organismes devront intégrer la planification des changements et définir des objectifs réalistes. Un modèle logique est un outil pour représenter sous forme de graphique la relation entre les ressources requises et les résultats souhaités. Le Health System Performance Network (réseau de recherche sur la performance du système de santé) a mis au point des modèles de modèle logique et d'autres supports d'évaluation pour faciliter la mise en œuvre des ÉSO (voir la section consacrée aux ressources, dans l'étape 4). Le [document d'information RISE 6](#) présente plus en détail les quatre étapes du plan de prise en charge de la santé de la population.

Dans l'idéal, les ÉSO élaboreront leurs plans de prise en charge de la santé de la population en collaboration avec :

- 1) d'autres ÉSO axées sur la même population prioritaire;
- 2) des experts connaissant les nombreuses ressources disponibles en Ontario pour soutenir leurs efforts; et
- 3) des experts ayant de l'expérience dans l'une ou plusieurs des quatre étapes de la prise en charge de la santé de la population.

Dans le cadre du premier de ces trois types de collaboration, les ÉSO pourraient traiter de la nécessité ou non :

- 1) de s'entendre sur l'inclusion, dans leur portée, des enfants et des jeunes présentant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, des adultes présentant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ou les deux; et
- 2) de distinguer leur travail de celui des équipes axées sur d'autres populations prioritaires connexes, telles que :
  - a. les personnes âgées et/ou les personnes atteintes de maladies chroniques;
  - b. les personnes présentant un risque de contracter la COVID-19 ou l'ayant contractée.

Les ressources pour ces types de collaboration sont disponibles sur le [site Web de RISE](#), y compris celles présentes au Forum des ÉSO qui s'est tenu en février 2020. Les ÉSO pourraient bénéficier de la poursuite de la conversation dans l'[outil de collaboration en ligne](#) pour chacune des populations prioritaires.

Le présent document d'information de RISE propose une première ébauche d'un résumé des ressources disponibles pour soutenir l'élaboration d'un plan de prise en charge de la santé de la population pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. La priorité a été donnée aux ressources de portée provinciale et libres d'accès. Une fois les ajouts et corrections proposés par le Forum des ÉSO et les experts participants mis en œuvre, une version à jour sera publiée sur le site Web et dans le bulletin RISE.

Ces ressources sont réparties en cinq groupes :

- 1) ressources relatives à chacune des quatre étapes de la prise en charge de la santé de la population;
- 2) ressources relatives à chacun des huit éléments constitutifs des ÉSO;
- 3) organismes provinciaux;
- 4) initiatives soutenues par le gouvernement; et
- 5) législation pertinente.

# Ressources relatives à chacune des quatre étapes de la prise en charge de la santé de la population

Si elles ne ciblent pas toujours directement les quatre étapes du plan de prise en charge de la santé de la population (ou les quatre premières étapes d'un cycle « d'amélioration et d'apprentissage rapides » auquel elles correspondent) ou n'utilisent pas toujours un langage directement lié à ce plan, un certain nombre de ressources peuvent toutefois être utilisées pour guider ces étapes (Tableau 1).

**Tableau 1 : Ressources par étape de la prise en charge de la santé de la population**

Étape	Ressources
<p><b>Étape 1 :</b> Segmentation de la population en groupes (ou segments de population) présentant des besoins communs et confrontés à des obstacles communs à l'accès aux services nécessaires [ou, de façon plus générale, détermination d'un problème (ou d'un objectif) à la suite d'un examen interne ou externe]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque ÉSO a reçu deux ensembles de données du ministère de la Santé. Ils comprennent des données de référence et d'utilisation sur la population attribuée, dont certaines peuvent être pertinentes pour favoriser la compréhension des besoins des personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie</li> <li>• En outre, il est possible d'utiliser les données et les résultats de recherches des rapports disponibles pour comprendre le fardeau des problèmes de santé mentale et de toxicomanie dans la province, ainsi que les besoins communs et les obstacles communs à l'accès aux soins :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les données probantes sur le rendement et la qualité du système de santé mentale figurent dans les documents suivants :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de 2015 de Santé Ontario (Qualité) <a href="#">Faire le point : Un rapport sur la qualité des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en Ontario</a>, et rapport de 2019 <a href="#">À la hauteur</a></li> <li>▪ Rapports de l'ICES <a href="#">Rendement du système de services en santé mentale et en toxicomanie de l'Ontario : Un outil d'évaluation des données de base</a> et <a href="#">La santé mentale des enfants et des jeunes en Ontario : Outil d'évaluation des données</a></li> <li>▪ <a href="#">Rapports</a> de l'Étude sur la santé des jeunes Ontariens</li> <li>▪ Rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé <a href="#">Défis communs liés aux priorités partagées</a></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Un <a href="#">modèle de planification axée sur les besoins</a> a également été élaboré pour estimer la capacité requise d'un système de traitement de la toxicomanie</li> </ul>
<p><b>Étape 2 :</b> Cocréation de protocoles de soins ainsi que de services prodigués aux patients à portée et de services d'approche adaptés à chaque groupe [ou, de façon plus générale, conception d'une solution fondée sur les données et les données probantes à l'échelle locale et ailleurs]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme de soutien au système provincial a publié le rapport <a href="#">Fostering meaningful engagement of persons with lived experience at the systems level</a></li> <li>• Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents a créé des normes de qualité pour la mobilisation des <a href="#">familles</a> et des <a href="#">jeunes</a>. Quant à l'initiative La nouvelle mentalité, elle offre également un <a href="#">guide pour la mobilisation des jeunes</a></li> <li>• L'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario possède des lignes directrices sur les pratiques exemplaires qui peuvent être utilisées pour guider la cocréation de protocoles de soins, y compris les directives suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Évaluation et soin des adultes à risque d'idées ou de comportement suicidaires</a></li> <li>○ <a href="#">Intervention de crise auprès des adultes au moyen d'une approche fondée sur les traumatismes</a></li> <li>○ <a href="#">Mobilisation de clients qui consomment des drogues</a></li> <li>○ <a href="#">Soutien de la clientèle recevant des traitements d'entretien à la méthadone</a></li> <li>○ <a href="#">Mise en place de services d'injection supervisés</a></li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Étape 3 :</b> Mise en œuvre de protocoles et de services de façon à atteindre chaque groupe de manière appropriée [ou, de façon plus générale, mise en</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <a href="#">Programme de soutien au système provincial</a>, proposé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), avec des bureaux régionaux dans toute la province, offre du soutien à la mise en œuvre pour aider les programmes et les communautés à en mettre en place leurs pratiques exemplaires</li> </ul>

Étape	Ressources
œuvre du plan, possiblement dans le cadre de projets pilotes et de contrôles]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'initiative <a href="#">Quête : un programme d'amélioration de la qualité</a> du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents proposera un accompagnement en matière d'amélioration de la qualité adapté à certains organismes</li> <li>• <a href="#">Santé mentale en milieu scolaire Ontario</a> soutient la mise en œuvre d'initiatives en lien avec la santé mentale dans les établissements scolaires</li> <li>• Le <a href="#">Centre for Effective Practice</a> offre une formation universitaire pour soutenir la mise en œuvre de soins fondés sur des données probantes dans les établissements de soins primaires (et se concentre plus particulièrement sur les soins liés à la santé mentale et à la toxicomanie)</li> <li>• Le <a href="#">Excellence through Quality Improvement Project (E-QIP)</a> offre un encadrement en matière d'amélioration de la qualité aux organismes communautaires engagés dans la prise en charge des problèmes de toxicomanie et de santé mentale</li> </ul>
<p><b>Étape 4 :</b> Contrôle de la mise en œuvre et évaluation de l'incidence [ou, de façon plus générale, évaluation destinée à déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Health System Performance Network (HSPN)[réseau de recherche sur la performance du système de santé] a élaboré un <a href="#">guide</a> dans le but d'aider les ÉSO à élaborer leurs propres modèles logiques pour leurs populations prioritaires</li> <li>• Un outil normalisé a été mis au point pour recueillir des renseignements sur les expériences en matière de soins : l'<a href="#">Outil de perception des soins de l'Ontario en matière de santé mentale et de toxicomanie (OPSO-SMT)</a></li> <li>• D'autres outils de mesure ont également été élaborés (ou appliqués) dans le contexte de l'Ontario : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'<a href="#">Évaluation commune des besoins en Ontario (ÉCBO)</a>, un outil normalisé utilisé dans le secteur des services communautaires de santé mentale pour cerner les besoins initiaux et suivre les changements au fil du temps</li> <li>○ Le système <a href="#">Évaluation globale des besoins individuels (EGBI)</a> permet d'évaluer les besoins, d'orienter les traitements et de mesurer les changements dans le traitement de la toxicomanie</li> </ul> </li> </ul>

## Ressources relatives aux éléments constitutifs des ÉSO

Il est également possible d'exploiter un certain nombre de ressources en lien avec les éléments constitutifs des ÉSO qui sont le plus liés à la prise en charge de la santé de la population pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie (Tableau 2).

**Tableau 2 : Ressources par élément constitutif des ÉSO**

Élément constitutif	Ressources
<p><b>Élément constitutif 1 : Population de patients déterminée (qui est couvert, et que signifie « couvert »?) :</b> Population et géographie déterminées à maturité et population cible pour l'année 1. Mise en place du processus visant à établir des relations de soins continus avec les patients. Objectif de prestation d'un volume élevé de services pour l'année 1.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1 :</i> Atteinte de l'objectif en matière d'accès des patients et de prestation des services. Nombre de patients ayant déclaré une relation de soins continus. Mise en place d'un plan pour accroître la population cible.</p> <p><i>À maturité :</i> Les équipes seront responsables des résultats de santé de la population dans une</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir les ressources répertoriées à l'étape 1 du tableau de prise en charge de la santé de la population ci-dessus</li> </ul>

Élément constitutif	Ressources
<p>région géographique déterminée selon les facteurs locaux et la façon dont les patients ont généralement accès aux soins.</p>	
<p><b>Élément constitutif 2 : Services pris en charge (qu'est-ce qui est couvert?) :</b> Capacité existante pour la prestation de services coordonnés dans au moins trois secteurs de soins (en particulier les soins en milieu hospitalier, les soins à domicile, les soins communautaires et les soins primaires). Mise en place du plan de lancement de l'ensemble du continuum de soins et de l'inclusion ou de l'expansion des services de soins primaires.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1 :</i> Détermination de partenaires supplémentaires à inclure. Mise en place d'un plan d'expansion de l'éventail et du volume des services fournis. Couverture des soins primaires pour une partie importante de la population.</p> <p><i>À maturité :</i> Les équipes fourniront un continuum de soins complets et coordonnés pour toutes les affections à l'exception de celles qui sont très particulières afin d'obtenir de meilleurs résultats de santé pour les patients et la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La <a href="#">feuille de route : Vers le mieux-être</a> de l'Ontario détermine un cadre de services essentiels, avec des services présentés en fonction des besoins</li> <li>• L'ancien ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario a publié des <a href="#">lignes directrices relatives aux programmes et des exigences concernant les services essentiels de santé mentale pour les enfants et les jeunes</a></li> </ul>
<p><b>Élément constitutif 3 : collaboration avec les patients et mobilisation communautaire (comment les patients sont-ils mobilisés?) -</b> Démonstration d'un historique de mobilisation significative du patient, de la famille et de la personne soignante et soutien des communautés des Premières Nations le cas échéant. Mise en place d'un plan visant à inclure les patients, les familles et les personnes soignantes dans une ou des structures de gouvernance et à mettre en place le leadership des patients. Engagement envers l'élaboration d'un cadre intégré de mobilisation des patients et d'un processus de relations avec les patients. Respect de la <i>Loi sur les services en français</i>, le cas échéant.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1 :</i> Mise en place de la déclaration des valeurs des patients. Les patients, les familles et les personnes soignantes sont incluses dans une structure de gouvernance et le leadership des patients est établi. Le cadre de mobilisation des patients, le processus de relations avec les patients et le plan de mobilisation communautaire sont en place.</p> <p><i>À maturité :</i> Les équipes respecteront les principes de partenariat avec les patients, de mobilisation communautaire et de coconception du système. Elles mobiliseront significativement les patients, les familles, les personnes soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme de soutien au système provincial a publié le rapport <a href="#">Fostering meaningful engagement of persons with lived experience at the systems level</a></li> <li>• Il existe un certain nombre de ressources ayant trait à la mobilisation des pairs au sein des organismes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'<a href="#">Initiative ontarienne de développement favorisant l'aide entre pairs</a> représente les organismes de consommateurs/survivants et dirigés par des pairs en Ontario, et offre une formation à l'aide entre pairs</li> <li>○ Dépendances et santé mentale d'Ontario a publié un <a href="#">rapport sur les pratiques exemplaires en matière d'aide entre pairs</a></li> <li>○ Le Programme de soutien au système provincial propose <a href="#">un guide pour les organismes cherchant à mobiliser des pairs</a></li> </ul> </li> <li>• Les ressources relatives à la mobilisation de populations particulières sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'initiative <a href="#">Shkaabe Makwa</a>, proposée par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), favorise les relations entre les services de santé mentale et de toxicomanie et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et soutient les initiatives pertinentes sur le plan culturel</li> <li>○ La <a href="#">communauté d'intérêt dans les populations racialisées</a> de l'EENet partage des ressources et mène des projets en lien avec la santé mentale des populations racialisées en Ontario</li> <li>○ Le Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances de l'Ontario a publié un rapport sur les <a href="#">besoins des Ontariens francophones en matière de santé mentale et de toxicomanie</a></li> </ul> </li> <li>• Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents a créé des normes pour la mobilisation des <a href="#">familles</a> et des</li> </ul>

Élément constitutif	Ressources
<p>et les communautés qu'elles desservent, feront équipe avec eux et seront axées sur leurs besoins.</p>	<p><a href="#">jeunes</a>. Quant à l'initiative La nouvelle mentalité, elle offre également un <a href="#">guide pour la mobilisation des jeunes</a></p>
<p><b>Élément constitutif 4 : Soins aux patients et expérience (de quelle façon les expériences et résultats des patients sont-ils évalués et appuyés?)</b> : Mise en place de plans visant à améliorer l'accès, les transitions et la coordination, les principales mesures d'intégration, l'auto-prise en charge des patients et les connaissances en santé, ainsi que l'accès numérique aux renseignements en matière de santé. Capacité existante en matière de soins coordonnés. Engagement envers l'évaluation et l'amélioration de l'expérience des patients afin d'offrir des services de coordination et de navigation en tout temps ainsi que des soins virtuels.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1</i> : Nouvelle conception des soins. Amélioration de l'accès, des transitions, de la coordination et de l'intégration. Aucun transfert à froid. Des services de coordination et de navigation en tout temps, des plans d'auto-prise en charge, du soutien aux connaissances en santé et de l'information publique sur les services de l'équipe sont en place. Expansion des offres de soins virtuels et de l'accessibilité numérique aux renseignements en matière de santé.</p> <p><i>À maturité</i> : Les équipes offriront aux patients, aux familles et aux personnes soignantes des soins de la plus haute qualité et la meilleure expérience possible. Des services de coordination et de navigation dans le système seront offerts en tout temps aux patients qui en ont besoin. Les patients seront en mesure d'accéder à leurs propres renseignements en matière de santé au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, y compris de façon numérique, et les transitions seront harmonieuses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressources relatives aux soins coordonnés en matière de santé mentale et/ou de toxicomanie sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un document d'information présentant les <a href="#">modèles de coordination entre les services de soins primaires, de santé mentale et de toxicomanie</a> de l'EEENet</li> <li>○ Une revue rapide des données probantes sur la <a href="#">coordination des soins pour les personnes présentant des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie complexes ou graves</a> de l'EEENet</li> <li>○ Une <a href="#">évaluation des mécanismes d'accès coordonnés</a> dans le secteur de la santé mentale de Dépendances et santé mentale d'Ontario</li> <li>○ Un rapport sur les <a href="#">pratiques innovantes dans la coordination des soins pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie</a> de Santé Ontario (Qualité)</li> </ul> </li> <li>• Les ressources relatives aux jeunes adultes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les <a href="#">recommandations pour une meilleure transition des soins de santé mentale de l'enfance à l'âge adulte</a> du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents</li> <li>○ Un document d'information de l'EEENet sur les <a href="#">modèles de soins de santé mentale pour les jeunes adultes</a>, y compris les centres de services intégrés et de santé mentale sur les campus</li> <li>○ Les recommandations du Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances de l'Ontario pour <a href="#">la proposition de services aux jeunes toxicomanes, adaptés à leur développement</a></li> </ul> </li> <li>• Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents a rédigé des documents sur les <a href="#">protocoles de soins</a> pour la santé mentale des jeunes enfants et pour <a href="#">l'intégration entre les soins primaires et les services communautaires de santé mentale</a></li> <li>• Santé mentale pour enfants Ontario (CMHO) a réalisé une <a href="#">enquête sur les obstacles à la prestation de soins de santé mentale intégrés aux enfants et aux jeunes et les et les facteurs facilitant celle-ci</a></li> <li>• <a href="#">Santé mentale en milieu scolaire Ontario</a> a élaboré des ressources visant à soutenir la prévention et la promotion de la santé mentale, et des protocoles de soins pour des services de plus grande intensité, au sein du système scolaire</li> <li>• L'initiative <a href="#">La nouvelle mentalité</a> a publié des recommandations formulées par les jeunes destinées à améliorer les soins de transition, à appliquer des pratiques anti-oppressives, à accroître l'accès aux soins dans les communautés rurales, éloignées et nordiques, et à s'associer aux jeunes</li> <li>• Un certain nombre d'organismes évoluant dans le domaine de la justice et de la santé mentale ont produit, ensemble, un <a href="#">cadre pour l'Ontario concernant l'amélioration du transfert entre services de police et services hospitaliers</a></li> <li>• Dépendances et santé mentale d'Ontario propose un document sommaire sur les besoins des <a href="#">patients présentant des problèmes de santé mentale ayant été désignés comme étant des patients nécessitant d'autres niveaux de soins</a></li> <li>• Santé Ontario (Qualité) possède un certain nombre de documents standard relatifs aux soins liés à la santé mentale et à la toxicomanie :</li> </ul>

Élément constitutif	Ressources
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Troubles anxieux</a> (accent davantage mis sur les soins communautaires et primaires offerts aux adultes)</li> <li>○ <a href="#">Dépression majeure</a> (soins aux adultes et aux adolescents)</li> <li>○ <a href="#">Trouble obsessionnel-compulsif</a></li> <li>○ <a href="#">Trouble de consommation d'opioïdes (dépendance aux opiacés)</a></li> <li>○ <a href="#">Schizophrénie</a> (soins destinés aux adultes dans la collectivité)</li> <li>○ <a href="#">Schizophrénie</a> (soins destinés aux adultes dans les hôpitaux)</li> <li>○ <a href="#">Consommation d'alcool néfaste pour la santé et trouble de consommation d'alcool</a></li> <li>○ Un indicateur relatif à la <a href="#">transition entre les établissements hospitaliers de santé mentale et le domicile</a> est en cours d'élaboration</li> <li>● Santé Ontario (Qualité) propose également des produits d'évaluation des technologies pour les traitements de santé mentale suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Thérapie cognitivo-comportementale pour la psychose</a></li> <li>○ <a href="#">Thérapie cognitivo-comportementale administrée au moyen d'Internet pour le traitement de la dépression majeure et des troubles anxieux</a></li> <li>○ <a href="#">Stimulation magnétique transcrânienne répétitive (SMTr) pour les personnes atteintes de dépression résistante au traitement</a></li> <li>○ <a href="#">Essais pharmacogénomiques pour la sélection de médicaments psychotropes</a></li> </ul> </li> <li>● En 2005, 2008 et 2011, le ministère de la Santé a produit un certain nombre d'autres lignes directrices et normes de services de santé mentale à l'échelle communautaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Normes relatives aux services d'intervention en cas de crise pour les services de santé mentale et les services de soutien connexes (2005)</a></li> <li>○ <a href="#">Normes relatives aux services de gestion de cas intensive pour les services de santé mentale et les services de soutien connexes (2005)</a></li> <li>○ <a href="#">Normes du programme ontarien à l'intention des équipes de traitement communautaire dynamique (2005)</a></li> <li>○ <a href="#">Directive stratégique conjointe pour la prestation de services communautaires de santé mentale et de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle et des troubles jumelés (2008)</a></li> <li>○ <a href="#">Normes du Programme d'intervention précoce dans le traitement de la psychose (2011)</a></li> </ul> </li> <li>● Dépendances et santé mentale d'Ontario a publié des normes provinciales pour <a href="#">le traitement de la toxicomanie en résidence</a> et les <a href="#">services de gestion du sevrage</a></li> <li>● Le Centre for Effective Practice offre des outils cliniques mettant de l'avant les pratiques exemplaires dans les soins primaires pour un certain nombre de problèmes de santé mentale et de dépendances : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Trouble dépressif majeur de l'adulte</a></li> <li>○ <a href="#">Trouble de consommation d'alcool</a></li> <li>○ <a href="#">Santé mentale de l'adulte</a></li> <li>○ <a href="#">Santé mentale des jeunes</a></li> </ul> </li> <li>● Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée propose des <a href="#">lignes directrices pour la promotion de la santé mentale</a> destinées aux conseils de santé publique</li> <li>● Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) a mis au point des guides de promotion de la santé mentale pour trois populations en particulier : les <a href="#">enfants et les jeunes</a>, les <a href="#">personnes âgées</a> et les <a href="#">réfugiés</a></li> </ul>
<p><b>Élément constitutif 5 : Santé numérique (comment exploite-t-on les solutions numériques et celles liées aux données?) :</b> Démonstration de la capacité à saisir et diffuser</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances de l'Ontario a élaboré des recommandations pour une <a href="#">stratégie de données</a> pour le système provincial de santé mentale et de toxicomanie</li> </ul>

Élément constitutif	Ressources
<p>de façon numérique les renseignements entre les intervenants ainsi qu'à adopter et à offrir des options numériques d'aide à la décision, aux connaissances opérationnelles, à la prise en charge de la santé de la population et au suivi et à la déclaration des indicateurs clés. Point de contact unique pour les activités liées à la santé numérique. Détermination des lacunes en matière de santé numérique et mise en place de plans visant à combler les lacunes et à diffuser les renseignements entre les partenaires.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1</i> : Un plan harmonisé de gestion des renseignements est en place. Adoption accrue des outils de santé numérique. Des plans visant à harmoniser et à intégrer les systèmes de points de service et à utiliser les données pour soutenir les soins aux patients et la prise en charge de la santé de la population sont en place.</p> <p><i>À maturité</i> : Les équipes utiliseront les solutions de santé numérique pour soutenir efficacement la prestation de soins de santé, l'amélioration continue de la qualité et du rendement et l'amélioration de l'expérience des patients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Ontario Telemedicine Network</a> offre un accès à distance aux consultations et aux soins spécialisés, y compris pour les patients des communautés autochtones. Il propose également des examens de données probantes du soutien à l'auto-prise en charge axé sur les technologies pour les dépendances et les <a href="#">troubles de l'humeur et les troubles anxieux</a></li> <li>• Le projet ECHO vise à renforcer les capacités des soins fondés sur des données probantes pour les patients complexes grâce à des réseaux de partage de connaissances numériques interdisciplinaires, gérés par des experts sur des thèmes et des maladies spécifiques, notamment les <a href="#">interventions psychosociales et de médecine spécialisée en toxicomanie</a>; la <a href="#">santé mentale des enfants et des jeunes</a>; les <a href="#">douleurs chroniques et les interventions d'amélioration, de suivi et d'évaluation de l'utilisation des opioïdes</a> (et les <a href="#">douleurs chroniques et les interventions d'amélioration, de suivi et d'évaluation de l'utilisation des opioïdes dans le nord de l'Ontario</a>); les <a href="#">patients complexes présentant des problèmes de santé mentale et physique comorbides</a>; la <a href="#">santé mentale</a>; les <a href="#">troubles obsessionnels compulsifs</a> et la <a href="#">psychothérapie</a></li> </ul>
<p><b>Élément constitutif 6 : Leadership, responsabilisation et gouvernance (comment les ententes de gouvernance et de prestation sont-elles harmonisées, et comment les prestataires sont-ils mobilisés?)</b> : Les membres de l'équipe sont choisis et certains peuvent démontrer un historique de collaboration en vue d'offrir des soins intégrés. Mise en place d'un plan visant la mobilisation des médecins et la mobilisation clinique ainsi que l'inclusion dans une structure de leadership ou de gouvernance. Engagement envers la vision et les objectifs de l'équipe Santé Ontario, en ce qui concerne l'élaboration d'un plan stratégique pour l'équipe qui représente une marque centrale et, le cas échéant, la mise en place d'ententes officielles entre les membres de l'équipe.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1</i> : Des ententes avec le ministère et entre les membres de l'équipe (le cas échéant) sont en place. Les responsabilités existantes sont toujours respectées. Un plan stratégique pour l'équipe et la marque centrale est en place. Mise en œuvre du plan de mobilisation des médecins et de mobilisation clinique.</p> <p><i>À maturité</i> : Les équipes détermineront leur propre structure de gouvernance. Chaque équipe fonctionnera selon un cadre unique de responsabilité clinique et fiscale, qui comprendra la gestion financière et les contrôles appropriés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents a publié des <a href="#">directives de gouvernance</a> propres au secteur de la santé mentale des enfants et des jeunes</li> <li>• Le Centre d'innovation en santé mentale sur les campus propose une <a href="#">trousse d'outils</a> pour développer les relations entre les organismes communautaires de services de santé mentale et les services de santé mentale sur les campus</li> </ul>



Élément constitutif	Ressources
<p><b>Élément constitutif 7 : Structure de financement et d'encouragement (comment les ententes financières sont-elles harmonisées?)</b> : Démonstration d'un historique de gestion financière responsable et de compréhension des coûts pour la population et des inducteurs de coût. Engagement envers une enveloppe budgétaire intégrée, la détermination d'une enveloppe budgétaire unique, et le réinvestissement des économies afin d'améliorer les soins aux patients. <i>Attentes pour l'année 1</i> : Les enveloppes budgétaires individuelles demeurent en place. Détermination d'une enveloppe budgétaire unique. Amélioration de la compréhension des données en matière de coûts.</p> <p><i>À maturité</i> : Les équipes seront financées de façon prospective au moyen d'une enveloppe budgétaire intégrée fondée sur les besoins en matière de soins des populations de patients qui leur sont attribuées.</p>	<p>Aucune disponible</p>
<p><b>Élément constitutif 8 : Mesure du rendement, amélioration de la qualité et apprentissage continu (comment soutient-on l'amélioration et l'apprentissage rapides?)</b> : Démonstration de la compréhension du rendement de départ des principales mesures d'intégration et de l'historique de l'amélioration de la qualité et du rendement. Détermination d'occasions de réduction des variations inappropriées et de mise en œuvre de normes cliniques et des meilleures données probantes. Engagement envers la collecte de donnée, la poursuite d'activités communes d'amélioration de la qualité, la participation à l'apprentissage continu et la défense des soins intégrés.</p> <p><i>Attentes pour l'année 1</i> : Mise en place du plan intégré d'amélioration de la qualité pour le prochain exercice financier. Progrès réalisés en matière de réduction des variations inappropriées et de mise en œuvre de normes cliniques et des meilleures données probantes. Rapport exhaustif et exact sur les indicateurs requis. Participation à la collaboration pour un apprentissage centralisé</p> <p><i>À maturité</i> : Les équipes fourniront des soins conformément aux meilleures données probantes et normes cliniques accessibles, en se concentrant continuellement sur l'amélioration de la qualité. Un ensemble normalisé d'indicateurs harmonisés avec les quatre objectifs permettra de mesurer le rendement et d'évaluer la mesure dans laquelle les équipes Santé Ontario fournissent des soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux initiatives principales de mesure du rendement sont actuellement en place <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le ministère de la Santé surveille la responsabilisation et les obligations de rendement des prestataires locaux de services de santé au moyen d'ententes de responsabilisation pluriannuelles conclues avec les anciens réseaux locaux d'intégration des services de santé (qui fournissent au ministère des rapports réguliers sur la fréquence des consultations répétées dans les services d'urgences [sur une période de 30 jours] pour un problème de santé mentale ou, de façon distincte, un problème de toxicomanie, et les publient chaque trimestre sur leur site Web, en les comparant aux objectifs de la province)</li> <li>○ Treize <a href="#">indicateurs de rendement clés ont été mis au point pour les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes financés par le ministère de la Santé</a>. Onze de ces indicateurs ont été inclus dans l'outil d'évaluation de l'ICES 2015</li> </ul> </li> <li>• Santé Ontario (Qualité) a élaboré des indicateurs de qualité pour accompagner ses normes de qualité relatives aux soins liés à la santé mentale et à la toxicomanie (voir l'élément constitutif 4 pour consulter les normes de qualité), et un indicateur relatif à la <a href="#">transition entre les établissements hospitaliers de santé mentale et le domicile</a> est en cours d'élaboration</li> <li>• Le Programme de soutien au système provincial (PSSP) coordonne le <a href="#">Réseau d'échange de données probantes (EENet)</a>, qui comporte une base de données de ressources en ligne, ainsi qu'une équipe de courtiers du savoir</li> <li>• Le système <a href="#">Gambling, gaming, and technology use knowledge exchange</a> du PSSP offre des ressources propres aux dépendances comportementales</li> <li>• <a href="#">Le réseau Early Psychosis Intervention Network-Ontario (EPION)</a> soutient la mise en œuvre des <a href="#">normes du programme d'intervention précoce en cas de psychose en Ontario</a></li> <li>• L'Ontario College of Family Physicians propose des réseaux d'encadrement collaboratifs aux médecins prodiguant des soins primaires sur des thèmes comme la santé mentale et <a href="#">la surveillance</a></li> </ul>

Élément constitutif	Ressources
intégrés et un rapport sur le rendement sera produit.	<p><a href="#">médicale des dépendances et des douleurs</a>, afin d'améliorer la qualité des soins dans ces domaines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres initiatives sont en cours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En 2017, le Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances de l'Ontario a élaboré un <a href="#">rapport contenant des recommandations au niveau du système</a>, y compris les principaux points à améliorer et de futurs indicateurs</li> <li>○ Le gouvernement de l'Ontario travaille avec l'Institut canadien d'information sur la santé à la rédaction <a href="#">de rapports publics sur six indicateurs pancanadiens</a> d'ici 2022 (état actuel disponible <a href="#">ici</a>) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'hospitalisation relatifs aux problèmes de toxicomanie</li> <li>▪ Fréquence des consultations répétées dans les services d'urgences et/ou dans les centres de soins d'urgence pour des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie</li> <li>▪ Taux d'automutilation, y compris de suicide</li> <li>▪ Temps d'attente pour les services communautaires de santé mentale, l'orientation/l'accès direct aux services (en dehors des services d'urgences, des programmes d'hospitalisation et des hôpitaux psychiatriques)</li> <li>▪ Détection précoce pour une intervention précoce auprès des jeunes de 10 à 25 ans (à définir)</li> <li>▪ Connaissance et/ou navigation réussie dans les services de soins liés à la santé mentale et à la toxicomanie (autodéclarée; à définir)</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

## Organismes provinciaux en tant que ressources

Un certain nombre d'organismes provinciaux soutiennent le développement, la mise en œuvre, la prestation et l'évaluation des pratiques exemplaires dans le cadre des services de soins liés à la santé mentale et/ou à la toxicomanie en Ontario (Tableau 3). Ces organismes proposent des renseignements, des données probantes et des ressources prédéfinies en rapport avec les efforts des ÉSO destinés à améliorer les résultats pour les personnes présentant des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie.

**Tableau 3 : Organismes en tant que ressources**

Organisme	Description
<a href="#">Dépendances et santé mentale d'Ontario</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représente les services communautaires de santé mentale et de toxicomanie en Ontario, analyse les politiques, effectue des activités de recherche et de défense des intérêts en lien avec les politiques de santé mentale et de toxicomanie, et collabore sur des projets provinciaux y compris des initiatives d'amélioration de la qualité</li> </ul>
<a href="#">Association canadienne pour la santé mentale – Ontario</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse les politiques, effectue des activités de défense des intérêts en lien avec les politiques de santé mentale de la province et soutient l'utilisation des pratiques exemplaires et une gouvernance efficace dans les sections locales de l'Association canadienne pour la santé mentale, qui dispensent des services communautaires de santé mentale dans 30 collectivités de la province</li> </ul>
Centre for Effective Practice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre une formation universitaire et des ressources et des outils fondés sur des données probantes pour soutenir la prestation de soins de grande qualité dans les établissements de soins primaires</li> </ul>
<a href="#">Santé mentale pour enfants Ontario (CMHO)</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représente les centres de santé mentale pour les enfants et les jeunes couverts par le système de santé public de l'Ontario et effectue des activités de recherche et de défense des intérêts en lien avec la santé mentale des enfants et des jeunes en Ontario</li> </ul>

<a href="#">ICES-Mental Health and Addictions Research Program</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue des recherches en santé axées sur la population relatives aux services de santé mentale et de toxicomanie en Ontario et élabore des indicateurs provinciaux pour l'évaluation et la surveillance des systèmes</li> </ul>
<a href="#">Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilise des connaissances et soutient l'amélioration de la qualité dans les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes en Ontario, ce qui comprend l'offre d'une plateforme de ressources interrogeable et l'élaboration de protocoles de soins et d'indicateurs</li> </ul>
<a href="#">Division Clinical Institutes and Quality Programs de Santé Ontario (anciennement Health Quality Ontario)</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveille le rendement du système de santé, élabore des normes de qualité et appuie l'amélioration de la qualité</li> </ul>
Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances (site Web bientôt disponible)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein de Santé Ontario, définit et surveille les normes de qualité, et soutient la mise en œuvre de la feuille de route Vers le mieux-être pour les soins de santé mentale et de toxicomanie dans la province</li> </ul>
<a href="#">Ontario Telemedicine Network</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutient la prestation de soins virtuels et les communautés de pratique virtuelles, et évalue les produits de soins virtuels, y compris ceux propres aux personnes présentant des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie</li> </ul>
<a href="#">Programme de soutien au système provincial</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutient la diffusion, l'échange et la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes dans les systèmes et les services de santé mentale, et procède à des évaluations de l'incidence de l'équité en matière de santé</li> </ul>
<a href="#">La nouvelle mentalité</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorise, en tant qu'initiative menée par des jeunes, la mobilisation des jeunes et propose des recommandations en matière de politiques</li> </ul>
<a href="#">Santé mentale en milieu scolaire Ontario</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporte un soutien sur le plan de la mise en œuvre fondée sur des données probantes et offre un encadrement aux écoles et aux conseils scolaires de la province</li> </ul>

## Initiatives soutenues par le gouvernement en tant que ressources

De nombreuses initiatives en cours, soutenues par le gouvernement, visent à accroître l'accès aux traitements de santé mentale et de toxicomanie et à en améliorer la qualité (Tableau 4). Si certaines de ces initiatives n'en sont qu'au stade de projet pilote, d'autres sont en cours de déploiement dans la province. Outre ces nouvelles initiatives, qui incluent une psychothérapie structurée, le soutien à l'auto-prise en charge et de nouveaux modèles de soins destinés aux jeunes, l'Ontario compte également deux programmes de navigation au sein des services et de coordination des soins.

**Tableau 4 : Autres initiatives en tant que ressources**

Initiative	Description
Accès accru à la psychothérapie structurée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thérapie cognitivo-comportementale à durée limitée pour les adultes de 18 ans et plus présentant une dépression légère à modérée et des troubles anxieux, un trouble obsessionnel compulsif et un trouble de stress post-traumatique</li> <li>• Coordinée par l'entremise de plateformes régionales au <a href="#">Centre de toxicomanie et de santé mentale</a>, à l'<a href="#">Ontario Shores Centre for Mental Health Sciences</a>, au <a href="#">Royal Ottawa Health Care Group</a> et au <a href="#">Waypoint Centre for Mental Health Care</a></li> </ul>
<a href="#">BounceBack</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement personnel axé sur une thérapie cognitivo-comportementale avec un encadrement et un soutien pour les jeunes et les adultes de 15 ans et plus présentant une dépression légère à modérée et des troubles anxieux, qui sont d'humeur sombre ou qui ressentent du stress ou des inquiétudes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Téléphone, vidéos en ligne et cahiers d'exercices, et coordination par l'Association canadienne pour la santé mentale – Ontario</li> </ul>
<a href="#">L'initiative des carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interlocuteur unique pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans présentant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Voici ce qu'elle comporte : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilité d'accès, sans réservation</li> <li>○ Nombreux services, y compris des conseils en matière de santé mentale et de toxicomanie, l'aide entre les pairs, des services d'emploi et des soins primaires (la gamme de services varie entre les plateformes)</li> <li>○ Facilitation de l'orientation et des transferts vers des soins spécialisés, au besoin, via un modèle de soins échelonnés</li> </ul> </li> <li>• Initiative coordonnée par l'initiative des carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario en partenariat avec le Programme de soutien au système provincial et le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents</li> </ul>
<a href="#">ConnexOntario</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information diffusée par téléphone ou en ligne sur les services de santé mentale et de toxicomanie y compris sur le lieu, les temps d'attente, les exigences en matière de référence, ainsi que des renseignements élémentaires sur la santé mentale et la toxicomanie</li> </ul>
<a href="#">Maillons santé</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des soins coordonnés pour les patients qui voient souvent plusieurs professionnels de la santé, accèdent à de nombreux services différents et ont parfois de la difficulté à se retrouver dans le système de santé <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élaboration d'un plan de soins centré sur le patient, fondé sur les besoins et les objectifs des personnes</li> <li>○ Coordination du plan de soins entre les différents professionnels de la santé, services et secteurs</li> </ul> </li> <li>• Collaboration géographique intersectorielle</li> <li>• Mise en œuvre complète dans 82 réseaux de professionnels de la santé</li> </ul>

## Législation pertinente et documents de politiques

Si de nombreux documents juridiques concernent la vie des personnes présentant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, quatre d'entre eux sont en revanche particulièrement importants pour l'élaboration de plans de prise en charge de la santé de la population. (Tableau 5) Vous trouverez de l'information sur la législation qui s'applique dans le chapitre 7 du document « *Système de santé de l'Ontario : Principaux conseils pour les citoyens, les professionnels et les décideurs mobilisés* », [qui est accessible gratuitement en ligne \(en ligne\)](#). En outre, les priorités en matière de politique du gouvernement actuel figurent dans la [feuille de route Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances](#).

**Tableau 5 : Législation pertinente**

Législation	Description
<a href="#">Loi sur la santé mentale</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précise les conditions dans lesquelles des patients peuvent être, contre leur gré, admis à l'hôpital ou placés sous ordonnance de traitement en milieu communautaire</li> </ul>
<a href="#">Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définit la structure et les fonctions d'un nouveau (2019) centre d'excellence au sein de Santé Ontario à l'appui d'une stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances en Ontario</li> </ul>
<a href="#">Loi sur le consentement aux soins de santé</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établit des règles concernant l'obtention du consentement éclairé et la détermination de la capacité à donner son consentement concernant les décisions thérapeutiques, l'admission dans un établissement de soins de santé et les services d'aide personnelle</li> </ul>

<a href="#">Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régit les situations dans lesquelles une personne n'est pas apte à prendre certaines décisions sur ses biens ou ses soins personnels</li> </ul>
<a href="#">Loi sur les psychothérapeutes</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établit la psychothérapie comme un acte contrôlé, définit l'acte de psychothérapie et décrit les professions réglementées autorisées à proposer une psychothérapie</li> </ul>

Des conseils supplémentaires sur la façon de tirer parti des sources de données probantes pour améliorer les soins aux patients et l'expérience sont disponibles dans le [Document d'information RISE 9 : Sources de données probantes](#).

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, une version à jour de ce document d'information de RISE sera publiée sur le site Web et dans le bulletin d'information de RISE une fois les ajouts et les corrections proposés par le Forum des ÉSO et les experts. Si vous souhaitez proposer des ajouts ou des corrections, envoyez vos suggestions par courriel à l'adresse [rise@mcmaster.ca](mailto:rise@mcmaster.ca).

## Références

- <sup>1</sup> Waddell K, Reid R, Lavis JN. RISE brief 6: Population-health management. Hamilton, Canada: McMaster Health Forum; 2019.
- <sup>2</sup> Health Quality Ontario. Taking stock: a report on the quality of mental health and addictions services in Ontario. Toronto: Queen's Printer for Ontario; 2015. <http://www.hqontario.ca/portals/0/Documents/pr/theme-report-taking-stock-en.pdf> (accessed: 10 February 2020)
- <sup>3</sup> Gill P, Saunders N, Gandhi S, Gonzalez A, Kurdyak P, Vigod S, et al. Emergency department as a first contact for mental health problems in children and youth. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*. 2017; 56(6):475-482.e4.

Evans C, Bullock, Lavis JN.. Document d'information RISE 16 : Ressources pour soutenir la prise en charge de la santé de la population pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Hamilton : McMaster Health Forum, 2020.

RISE rédige ses propres ressources (comme le présent document d'information) à l'appui de l'amélioration et de l'apprentissage rapides, et il offre également un accès structuré à des ressources rédigées par d'autres partenaires et par le ministère. RISE est soutenu grâce à une subvention du ministère de la Santé de l'Ontario au McMaster Health Forum. Les opinions, conclusions et résultats sont ceux de RISE et sont indépendants du ministère. Aucun endossement par le ministère n'est visé ou ne devrait être supposé.

ISSN : 2562-7759 (en ligne)